

## Les Ateliers des 2 rives oeuvrent pour l'insertion depuis vingt ans

Nantes - 30 Avril



Gaëlle Martin, qui dirige les Ateliers des 2 rives (à droite), est accompagnée par Marie-Anne Lortholary, ancienne directrice.

Trois questions à...

**Gaëlle Martin**, nouvelle directrice de l'association Ateliers des 2 rives, chantiers d'insertion.

Quelles sont les missions de l'association ?

Elle accompagne le public dans une démarche socioprofessionnelle. Elle se fait au travers de l'activité économique : nettoyage, espaces verts ou métiers du bâtiment... En lien avec des partenaires.

Le recrutement s'effectue avec des référents. Ils nous adressent les personnes sous forme de contrats aidés d'une durée maximale de 24 mois. Il s'agit de personnes en difficultés, de demandeurs d'emplois de longue durée ou au RSA (Revenu de solidarité active), de jeunes... Nous pouvons recevoir 50 salariés, en roulement. Mais, nous ne sommes pas là pour enseigner un métier. Le support d'activité sert de prétexte pour retrouver un rythme de vie et une existence sociale dans une structure de travail.

Nous travaillons sur les freins à l'insertion rencontrés comme le logement, la santé ou le handicap social... En parallèle, notre rôle, est éventuellement de les orienter vers d'autres partenaires pour les apprentissages difficiles comme la lecture, le permis... En 2013 nous avons accueilli 82 personnes, de 18 à 63 ans. Certaines ont obtenu des emplois ou des formations qualifiantes, d'autres une reconnaissance de travailleur handicapé. L'objectif est de leur permettre d'avancer avec confiance dans leur handicap social.

Quels changements se sont opérés dans l'association depuis vingt ans ?

Un nouveau local plus grand a été aménagé par les salariés. Situé dans une zone industrielle potentiellement porteuse d'embauches, cela représente une plus value, d'autant que les demandes se sont accrues. Elles touchent essentiellement un même profil de publics. Par ailleurs, la pression économique nous oblige à développer d'autres supports, à nous adapter et à dépasser nos missions premières.

L'association sera-t-elle amenée à sélectionner son public ?

Le fait, est, qu'il y a moins de subvention. Certaines formations se sont désengagées financièrement. Cette amputation dessert notre mission d'insertion.

Une nouvelle réforme SIAE (Structures de l'insertion par l'activité économique) est prévue en juillet. Elle porte sur des modalités de conventionnement fixées par des objectifs opérationnels d'activités. Ce qui sous-entend un forfait aux heures de travail, avec un résultat probant de sortie dynamique. Mais, si une personne abandonne en cours de route, il n'y aura pas de financement, malgré le travail d'accompagnement fait en amont. Nous craignons que cette réforme induise un principe de sélection par le haut au détriment d'un public fragilisé et loin de l'emploi.

Nous le constatons depuis vingt ans. Cela se durcit.

**Ateliers des 2 rives.** 19, rue de Kepler, La Chapelle-sur-Erdre. Contact. Tél. 02 40 76 33 56.

**<http://a2r-insertion.fr>**